

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour la filière céréalière du 10 avril 2019

Le conseil spécialisé pour la filière céréalière s'est réuni le 10 avril 2019, sous la présidence de Rémi Haquin. À l'ordre du jour : conjoncture céréalière au niveau mondial, européen et français et nouvelles prévisions de commercialisation pour les céréales françaises en 2018/19. Le conseil spécialisé a également donné un avis favorable à un projet de décret visant à rendre obligatoire la transmission d'informations relatives aux installations de stockage des opérateurs du secteur des grains.

Commercialisation des céréales françaises en 2018/19 : les prévisions d'exportation de blé français revues à la hausse

FranceAgriMer a de nouveau révisé à la hausse ses prévisions **d'exportation de blé français** pour la campagne commerciale 2018/19, à **9,7 millions de tonnes (Mt)** hors Union européenne soit 200 000 tonnes de plus que le mois dernier. Le blé français, avec un millésime 2018 d'excellente qualité, affiche des prix très compétitifs sur le marché mondial, alors que les disponibilités des pays de la Mer noire se font plus rares. Le taux de parité euro/dollar soutient le dynamisme des exportations françaises, avec un euro un peu moins fort face au dollar. Au 8 avril 2019, la France avait exporté 7,8 Mt de blé, avec une nouvelle accélération des ventes le mois dernier. L'Algérie reste la principale destination, suivie par l'Afrique subsaharienne, le Maroc, l'Égypte et Cuba.

Les prévisions de ventes de blé français vers l'Union européenne sont ajustées à un peu plus de 7,4 Mt (- 64 000 tonnes par rapport au mois dernier). Sur les 8 premiers mois de la campagne, les achats européens totalisent 4,6 Mt. Principale destination : la Belgique suivie des Pays-Bas, de l'Espagne, de l'Italie et du Portugal.

Sur le marché français, FranceAgriMer a révisé à la baisse ses prévisions d'utilisations de blé pour l'alimentation animale de 100 000 tonnes à 4,6 Mt, au vu du ralentissement des mises en œuvre par les fabricants d'aliments du bétail. Néanmoins, cette baisse est en partie compensée par une augmentation des prévisions d'utilisations d'**orge** (+ 50 000 tonnes à 1 Mt), en raison de prix plus attractifs.

Les prévisions de vente vers l'Union européenne ont également été ajustées à la hausse pour les orges françaises à plus de 3,4 Mt (+ 35 000 tonnes par rapport au mois dernier) et à la baisse pour le **maïs** à 3,85 Mt (-110 000 tonnes) en raison notamment de la concurrence des origines ukrainiennes.

Focus sur les États-Unis

FranceAgriMer a informé le conseil de l'actualité agricole aux États-Unis, suite au Forum 2019 de l'*USDA (Département de l'agriculture du gouvernement fédéral)*. Ont notamment été évoquées les principales évolutions du Farm Bill pour la période 2019-2023 dont les dépenses liées aux programmes d'aide à l'agriculture américaine sont évaluées à 102 milliards de dollars par les services du congrès américain. Par ailleurs, suite au conflit commercial sino-américain qui a impacté les exportations américaines de soja vers la Chine, l'*USDA* a annoncé un plan de soutien supplémentaire à l'agriculture de 13,4 milliards de dollars décliné en trois programmes : aide au revenu, soutien à la recherche de nouveaux marchés à l'export et achats publics à destination des programmes d'aides alimentaires aux États-Unis. Ce conflit a aussi conduit les agriculteurs américains à privilégier la culture de maïs (37,6 millions d'hectares prévus en 2019 en hausse de 4 %) au détriment du soja (34,2 millions d'hectares, en baisse de 5 %). Une dépression de forte intensité et des inondations

record depuis 50 ans sur le Midwest américain ont toutefois perturbé, mi-mars, les semis de maïs qui pourraient être remplacés par du soja.

À ce stade, la production américaine de soja est attendue en net retrait en 2019/20 à 114 Mt (-8 %), alors que la production de maïs est attendue en hausse de 3 % à 378,5 Mt.

La production américaine de blé 2019/20 était prévue par l'USDA en légère hausse il y a à peine un mois encore, à près de 52 Mt. Cependant, la hausse des semis de blé de printemps qui était projetée pour compenser la forte baisse de la surface en blé d'hiver n'a finalement pas eu lieu, contrainte elle aussi par des conditions de culture compliquées lors des semis (inondations).

Projet de décret relatif à la transmission des informations nécessaires au suivi économique du secteur des céréales, oléagineux et protéagineux

Le conseil spécialisé a donné un avis favorable à un projet de décret visant à rendre obligatoire la transmission d'informations relatives aux installations de stockage des opérateurs du secteur des grains, afin d'améliorer le suivi économique du secteur des céréales, oléagineux et protéagineux effectué par FranceAgriMer. Le code rural et de la pêche maritime sera ainsi complété par un article D.666-31 listant l'ensemble des informations à transmettre à FranceAgriMer : identification du site de stockage et de son exploitant, activités et capacité du site de stockage, équipements présents sur le site et raccordements aux réseaux de transport. Ces informations doivent être transmises à FranceAgriMer par voie électronique avant le 30 juin de chaque année.

Thématique Gluten : travaux et projets de recherche évoqués par le CIFAP et Céréales Vallée Nutravita

Le CIFAP (Centre d'information des farines et du pain) a présenté aux membres du conseil la plateforme d'information « Initiative gluten » qui, depuis 2015, a pour ambition d'apporter un éclairage objectif concernant les informations disponibles sur les travaux réalisés sur le gluten.

Cette Initiative est un projet collaboratif doté d'un Comité d'experts de tous horizons. Elle possède un site dédié : <http://initiativegluten.com/> répertoriant les publications, actualités et événements recensés sur le sujet du gluten.

Le pôle de compétitivité Céréales Vallée-Nutravita a complété cette présentation par une description des actions engagées au sein du pôle en vue d'assurer le partage des informations disponibles sur le gluten entre tous les maillons de la filière céréalière.

Ce pôle de compétitivité assure aussi la stimulation et la coordination de projets collaboratifs. C'est ainsi qu'en 2015, une étude sur les habitudes de consommation des « sans gluten » et trois projets de recherche ont été lancés :

- **ARTH-INNOV**, recherche multidisciplinaire pour une meilleure prise en charge des rhumatismes inflammatoires et de nouvelles approches thérapeutiques et nutritionnelles ;
- **Gluthealth**, projet de recherche clinique sur la sensibilité au gluten chez les sportifs de haut niveau ;
- **GlutNsafe**, destiné à la sélection de variétés de blé au gluten plus digestible.

Le pôle de compétitivité a également organisé un séminaire dédié au gluten en novembre 2018 en vue de mobiliser l'ensemble des acteurs, des médecins jusqu'aux consommateurs, événement à renouveler selon l'avis des participants.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au Conseil spécialisé du 10 avril 2019 sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 25 38

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
